

- Pour diffusion immédiate

## **Nous demandons un financement adéquat pour la SRC**

REGINA le 15 juillet 2009 - *l'Assemblée Communautaire Fransaskoise (ACF)* réaffirme sa position et joint sa voix à celle des autres communautés francophones à travers le Canada pour dénoncer le sous financement de la *Société Radio Canada (SRC)*. Une lettre dénonçant les coupures a été envoyée au Ministre responsable de la SRC, l'Honorable James Moore. Une lettre semblable a aussi été acheminée aux 14 députés fédéraux de la Saskatchewan.

« Nous déplorons les coupures qui mettent à risque les services importants pour la communauté fransaskoise, » de dire le Président de l'ACF, Monsieur Michel Dubé. « En fait, nous avons besoin de ressources pour augmenter la programmation locale. » Il est évident que la Société Radio Canada est un instrument indispensable qui nous permet de promouvoir notre identité et nous lie en tant que communauté. Ce qui se passe présentement à Windsor en particulier ou la programmation locale à été éliminée laisse entrevoir le pire pour les autres régions au pays. « De plus, précise M Dubé, la SRC est garant de la cohésion au pays. Un pays aussi vaste et aussi diversifié que le Canada a besoin d'un radio-diffuseur nationale capable de faire le pont entre ses régions et à travers ses multiples cultures. »

Pendant la saison estivale, l'ACF incite tous les fransaskois et fransaskoises qui ne l'ont pas encore fait de prendre quinze minutes de leur temps pour écrire au Ministre James Moore, responsable de la SRC ainsi qu'à leur député fédéral afin de leur rappeler l'importance de la Société Radio-Canada. La SRC joue un rôle capital dans le développement de notre communauté et doit disposer des ressources adéquates pour remplir son mandat partout au pays.

*L'Assemblée communautaire fransaskoise* est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. Elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

### **Source :**

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Téléphone : (306) 924-8532 Portable 306-581-8532

[communication.acf@sasktel.net](mailto:communication.acf@sasktel.net)